

# Partagez votre intérêt pour *Prescrire*

Si l'équipe *Prescrire* parvient à produire une information fiable, actualisée et pertinente sur les stratégies et les moyens thérapeutiques, au profit des soins de qualité, c'est grâce aux abonnés.

• **Les abonnés constituent la seule ressource financière de *Prescrire***, qui vit sans publicité ni subvention, sans sponsor ni actionnaire.

• **Les abonnés contribuent parfois** à la rédaction de *Prescrire*, notamment via les suggestions de thèmes et les questions adressées à la Rédaction, via aussi leur participation à des groupes de lecture. Sans oublier les réflexions et témoignages publiés dans la rubrique Forum.

• **Il existe un Collège des Abonnés** au sein des Collèges de l'Association Mieux Prescrire (AMP), qui édite la revue et toutes les productions *Prescrire* (voir "Les statuts de l'AMP" sur le site [prescrire.org](http://prescrire.org)).

**Tout abonné participe au mouvement éthique et professionnel qu'incarne *Prescrire*, et le soutient efficacement, via son abonnement. Il est possible aussi d'aider à faire connaître *Prescrire*.**

Parmi les moyens à votre disposition, le droit de diffusion, régulé, accordé aux abonnés individuels (lire ou relire « *Diffuser des textes Prescrire ? Petit guide pratique* » accessible via l'Application *Prescrire* ou le site [prescrire.org](http://prescrire.org) et le mot-clé "copyright") et tous les contenus du site en libre accès ; le site [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org) ; etc.

## Parrainez !

Avec le parrainage, la personne parrainée bénéficie d'une remise de 36 € sur sa première année d'abonnement. Et vous bénéficiez vous-même d'une réduction de 36 € sur un prochain achat *Prescrire*. Bon à savoir : même en cas d'abonnement en ligne, la personne parrainée peut faire valoir son droit à sa remise parrainage de 36 €.

## Les réseaux sociaux ont - eux aussi - vocation à mieux faire connaître *Prescrire*

L'équipe *Prescrire* vous invite à suivre *Prescrire* sur les réseaux sociaux Facebook (compte @Prescrire) et Twitter (compte @RevuePrescrire), et à y interagir avec ses publications. À noter : Facebook est aussi un moyen pratique de profiter des événements *Prescrire* (le *Prix Prescrire*, le premier jeudi d'octobre, et les *Rencontres-débats Prescrire*, le dernier jeudi de janvier), et de prendre connaissance des échanges souvent passionnants intervenant lors de ces événements.

**Prescrire**

## Contacts



### **Prescrire**

**Nous vous invitons à privilégier le courriel pour tout contact avec les services de Prescrire.**

83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France  
Site : [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)  
Courriel : [contact@prescrire.org](mailto:contact@prescrire.org)  
Tél : (33) (0)1 49 23 72 80



### La Rédaction

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80  
Fax : (33) (0)1 48 06 52 37



### **Relations Abonnés**

Abonnements :

Courriel abonnés France :

**[relationsabonnes@prescrire.org](mailto:relationsabonnes@prescrire.org)**

Courriel abonnés autres pays :

**[international@prescrire.org](mailto:international@prescrire.org)**

Tél : (33) (0)1 49 23 72 86

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48

Formations :

Courriel : **[formations@prescrire.org](mailto:formations@prescrire.org)**

Tél : (33) (0)1 49 23 72 90

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48